

## Procès-verbal

Séance du conseil de la Ville de Macamic tenue le 11 avril 2011, à 19 heures à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, la conseillère et les conseillers suivants : Denise Dubois, Rock Morin, Michel Desrochers, Yvan Verville et Louis Proulx. Étaient également présents le directeur général, Denis Bédard et l'adjointe à la direction générale, Joëlle Rancourt.

Absent : Le conseiller Daniel Paquette

Le conseiller Yvan Verville est arrivé à 19 h 05 au point numéro 4.

1. Ouverture de la séance par le maire, Daniel Rancourt.

2011-04-073

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Louis Proulx, appuyé par le conseiller Michel Desrochers et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 14 mars et du 28 mars 2011;
4. Adoption du rapport financier consolidé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010;
5. Approbation des comptes à payer :
  - Liste au montant de 64 871,83 \$;
6. Période de questions;
7. Correspondance reçue et envoyée pour le mois de mars 2011;
8. Confirmation du mandat pour le regroupement d'achats d'assurances de dommages;
9. Demande à la CPTAQ – Ministère des Transports ;
10. Nomination de trois (3) délégués au sein du conseil d'administration de l'OMH;
11. Adoption du rapport financier de l'Office municipal d'habitation;
12. Renouvellement d'adhésion au transport collectif « Coup de pouce » pour l'année 2011;
13. Nomination d'un représentant auprès du MDDEP;
14. Mandat de négociation – Mise en marché du bois;
15. Appui au Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II de monsieur Steve Thériault;
16. Programme « Défi Climat » :
  - a) Nomination d'un directeur de campagne pour représenter la Ville;
  - b) Incitatif au projet ;
17. Rapport des comités;
18. Questions diverses :
  - a) Centre Joachim-Tremblay (Louis Proulx);
  - b) Tableau de bord (Daniel Rancourt);

19. Période de questions;
20. Information du directeur général;
21. Levée de la séance.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

**Les points 16b), 18a), 18b) et 20 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.**

Il y aura dispense de lecture du procès-verbal, car les membres du conseil présents renoncent à sa lecture puisqu'ils déclarent avoir reçu et lu le présent procès-verbal conformément à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

**2011-04-074**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 14 MARS 2011 ET CELUI DU 28 MARS 2011**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : Les procès-verbaux de la séance du 14 mars 2011 et de la séance du 28 mars 2011 sont adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

**Le conseiller Yvan Verville fait son entrée, il est 19 h 05.**

**2011-04-075**

**4. ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2010**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : Le rapport financier consolidé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010 soit accepté tel que présenté par le vérificateur externe, monsieur Sylvain Trudel de la firme Samson Bélair Deloitte et Touche.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-04-076**

**5. APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : La liste des comptes à payer au montant de 64 871,83 \$ soit acceptée.

Adoptée à l'unanimité.

6. **Période de questions**

Aucune question.

7. **Correspondance reçue et envoyée de mars 2011**

Le directeur général, Denis Bédard donne des informations concernant la correspondance reçue et envoyée au cours du mois de mars 2011.

2011-04-077

8. **CONFIRMATION DU MANDAT À RENÉ LAPORTE ET ASSOCIÉS INC. COMME CONSULTANT EXTERNE****Regroupement d'achats d'assurances de dommages**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Macamic a conclu une entente en 2007 avec les municipalités membres du regroupement de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord Québécois et que celle-ci vient à échéance le 31 décembre 2011;

CONSIDÉRANT que la firme *René Laporte et associés inc.* est le soumissionnaire gagnant de l'appel d'offres fait en mars 2011 par l'UMQ pour obtenir les services d'un gestionnaire de risques en assurances de dommages pour le regroupement de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord Québécois;

CONSIDÉRANT que l'offre de service de *Réné Laporte et associés inc.* datée du 25 mars 2011 est valide pour la période du 1er janvier 2012 au 1er janvier 2016 et, que comme le stipule l'appel d'offres, le contrat est renouvelable sur une base annuelle jusqu'à un maximum de quatre (4) ans;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mandater la firme *René Laporte & associés inc.* pour effectuer les travaux relatifs à la procédure d'appel d'offres ou de négociation de gré à gré concernant l'acquisition d'un nouveau portefeuille d'assurances de dommages à l'intérieur du regroupement des municipalités participant à la démarche;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Michel Desrochers :

D'ACCORDER, pour une durée d'un an, un contrat de service à la firme *René Laporte & associés inc.* pour effectuer les travaux relatifs à la procédure d'appel d'offres ou de négociation de gré à gré en vue de l'acquisition d'un nouveau portefeuille d'assurances de dommages, et ce, à l'intérieur du regroupement des municipalités participant à la démarche, le tout selon l'offre de service datée du 25 mars 2011.

QUE ce contrat soit renouvelable annuellement pour une période maximale de 4 ans selon les conditions et les tarifs suivants :

- 875 \$, à laquelle il faut ajouter les taxes applicables lorsqu'un appel d'offres sera effectué.
- 875 \$, à laquelle il faut ajouter les taxes applicables, lorsqu'il y aura un renouvellement de gré à gré.

DE RÉSILIER, en date de cette résolution, le contrat de service soumis

le 22 décembre 2009 aux membres du regroupement Abitibi-Témiscamingue et du Nord Québécois par la firme Optimum Actuares et Conseillers inc.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-04-078**            9.    **DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ – MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme aux règlements municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture pour la construction d'un contrepoids servant au chemin public;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Desrochers, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : La Ville de Macamic appuie fortement la demande d'autorisation du ministère des Transports sur une partie des lots 4 049 487 et 4 264 224 du cadastre du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-04-079**            10. **NOMINATION DE TROIS (3) DÉLÉGUÉS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OMH**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Louis Proulx et résolu :

QUE : Messieurs le maire Daniel Rancourt, le conseiller Rock Morin et Jacques Bouffard soient nommés pour représenter la Ville de Macamic au sein du conseil d'administration de l'OMH.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-04-080**            11. **ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DE L'OMH**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : La Ville de Macamic accepte le rapport financier de l'Office municipal d'habitation pour l'exercice financier 2010 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-04-081**            12. **RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION AU TRANSPORT COLLECTIF « COUP DE POUCE » POUR L'ANNÉE 2011**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Michel Desrochers et résolu :

QUE : La Ville de Macamic renouvelle son adhésion au transport collectif « Coup de pouce » pour l'année 2011 pour son projet

pilote avec le M.T.Q. La participation de la municipalité est de 4 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2011-04-082

13. **NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DU MDDEP**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Louis Proulx et résolu :

QUE : Monsieur Richard Michaud, surintendant des travaux publics soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Macamic tous les documents nécessaires lors de présentation de demande d'autorisation et de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Adoptée à l'unanimité.

2011-04-083

14. **MANDAT DE NÉGOCIATION – MISE EN MARCHÉ DU BOIS**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Louis Proulx et résolu :

QUE : Messieurs Alain Gagnon, maire de Rapide-Danseur, Alain Gagnon, maire d'Authier-Nord et Christian Léveillé soient désignés pour représenter la Ville de Macamic pour les négociations pour la mise en marché du bois.

Adoptée à l'unanimité.

2011-04-084

15. **APPUI AU PROJET DE MONSIEUR STEVE THÉRIAULT DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER - VOLET II**

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II;

ATTENDU QUE monsieur Steve Thériault désire bénéficier de ce programme pour des travaux sur les lots épars de la municipalité;

ATTENDU QUE le projet demandé est pour de l'élagage d'une plantation de 6m et plus;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucun règlement ni à aucune loi en vigueur sur le territoire de la municipalité ;

ATTENDU QUE la Ville de Macamic est favorable à ce projet.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Rock Morin, appuyée par le conseiller Yvan Verville, il est unanimement résolu :

QUE: La Ville de Macamic appuie le projet dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II de monsieur Steve Thériault;

QUE: Le maire, Daniel Rancourt ou le directeur général, Denis Bédard ou l'adjointe à la direction générale, Joëlle Rancourt soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Adoptée à l'unanimité.

16. **Programme « Défi Climat »**

2011-04-085

a) **NOMINATION D'UN DIRECTEUR DE CAMPAGNE POUR REPRÉSENTER LA VILLE**

Il est proposé par le conseiller Louis Proulx, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE: Monsieur Ghislain Deschênes, chargé de projet soit nommé directeur de campagne et est autorisé à agir comme représentant et à signer pour et au nom de la Ville tous les documents nécessaires qui se rattachent au programme « Défi Climat ».

Adoptée à l'unanimité.

17. **Rapport des comités**

Les conseillers Louis Proulx, Rock Morin ainsi que Joëlle Rancourt donnent des informations concernant leur comité respectif.

19. **Période de questions**

Aucune question.

2011-04-086

21. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Rock Morin et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 20 heures 50.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Denis Bédard  
Secrétaire-trésorier

\_\_\_\_\_  
Daniel Rancourt  
Maire